

INTERVENTION DE PIERRE MAUROY

REUSSIR LA NOUVELLE ETAPE SOCIALE

17 JUIN 1990

Rompre avec la logique des inégalités, asseoir les conditions d'une plus grande justice sociale, ces débats, mes chers camarades, nous sont familiers. Le socialisme est né précisément d'un constat : celui des inégalités au coeur du capitalisme. Par-delà ce constat, nous avons toujours affirmé une volonté : briser ce qui ne doit pas nous apparaître comme une fatalité, l'injustice. Voilà pourquoi notre ambition à tous ici, vise à la transformation sociale.

Ai-je dit cela parce que nous aurions désormais à nous en convaincre ? Parce que nous en douterions ? Parce qu'avec le temps notre volonté se serait émoussée ? Parce que l'évolution des modes de vie aurait rendu moins acerbe la compétition entre groupes sociaux ? Parce que les données nouvelles de l'économie rendraient moins évidentes les solutions d'ensemble à apporter à la question des inégalités ?

Beaucoup, mes chers camarades, cherchent à nous en convaincre. Le Parti Socialiste serait en panne d'idées, à bout de souffle. Il serait victime de sa propre réussite.

Et d'une certaine façon, la question serait moins de conserver le pouvoir que de s'en préserver.

Passe encore que de tels échos nous viennent de la droite. Etrange polémique quand Chirac, Balladur, et autres Juppé nous interpellent sur le registre social. Les voici aiguillon social des socialistes !

Eux qui, il y a deux ans nous imposaient une philosophie ultra-libérale, plus proche du club de l'Horloge que du gaullisme. Eux qui se faisaient les chantres de l'efficacité des inégalités. Eux qui supprimaient l'impôt sur la fortune, abaissaient les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, multipliaient les avantages fiscaux pour les plus riches. Eux qui refusaient obstinément toute revalorisation du pouvoir d'achat du SMIC. Eux qui durcissaient la politique salariale dans le secteur public jusqu'au point de rupture, ainsi qu'en atteste la grève des cheminots de décembre 1986.

Si aujourd'hui l'argent ruisselle - et vous savez de qui est cette expression - sans doute faut-il chercher aussi de ce côté.

Mais nous ne souhaitons pas, à propos de cette question des inégalités, nous en tenir à la polémique. Nous savons que l'opinion sera en définitive beaucoup plus exigeante vis-à-vis d'un gouvernement socialiste qu'à l'égard de n'importe quel autre.

Cette nouvelle étape sociale sur laquelle nous sommes tous d'accord, nous sommes, dans la durée, déterminés à la réussir.

Ainsi s'inscrit-elle dans la définition de notre projet. Un projet qui fera l'objet, ainsi que je l'ai indiqué hier, au Comité Directeur, d'une réflexion approfondie de la part de nos instances, et au-delà de nos instances, car il s'agit bien entendu, d'aller chercher le miel dans toutes les ruches.

Ce combat contre les inégalités n'est naturellement pas indifférent à la période et à son contexte économique. Il serait absurde de porter un jugement rétrospectif sur la décennie 80, sans souligner qu'elle fut celle de la crise. Il serait contraire à la vérité d'oublier les flottements gouvernementaux des années 1970 face au premier choc pétrolier. Nos entreprises en subirent les conséquences au détriment de l'investissement et de l'emploi.

Mais il serait vain aussi de ne pas analyser le caractère préoccupant de la période que nous vivons. La crise économique est aujourd'hui surmontée. Elle n'est pas encore terminée. Ceux qui croient voir dans l'embellie actuelle la victoire du libéralisme s'illusionnent sur la portée et la durabilité de certaines évolutions.

Trop de déséquilibres monétaires, financiers, industriels subsistent . Ils ont un caractère universel à commencer par le scandaleux contraste entre monde développé et tiers-monde, même si la France est de tous les pays celui qui fait le plus d'efforts. Les propositions de François Mitterrand à Madagascar en témoignent.

De plus, la crise des économies se prolonge aujourd'hui dans l'espace idéologique et politique. Il fut une époque où la France s'ennuyait. J'ai le sentiment qu'elle se résigne aujourd'hui à vivre dans l'imprévisible.

Le malaise témoigne d'une sorte de déficit politique, marqué par l'abstention, le recours aux idéologies simplificatrices, l'indifférence et parfois la méfiance envers les valeurs collectives.

La montée du Front National n'est que l'un des symptômes de ce malaise. Le plus préoccupant sans doute, et le plus difficile à combattre. Il ne suffira pas pour cela de battre les estrades en exécutant des moulinets . Qu'on le veuille ou non, le débat qui nous oppose à Le Pen est un débat d'idées, un conflit d'idéologies qui ne se résume pas au seul thème de l'immigration. Et nous sommes, nous, socialistes, forts de notre histoire et de nos convictions, les seuls à pouvoir le mener avec les maires des villes et les élus des quartiers à problèmes.

Plus largement, les sondages nous renvoient l'image d'une opinion attentive à son bien-être, attachée à son confort, au point qu'on a parfois qualifié cette attitude de conservatisme social. Le sondage qui vient d'être publié en témoigne, hormis quelques audaces comme cette majorité en faveur du remboursement des dépenses-maladie en fonction des revenus.

Cette opinion désorientée est en attente d'un discours du changement. Mais elle cherche vainement un modèle. Elle a clairement écarté le libéralisme. L'évolution des pays de l'Est met en évidence l'échec du communisme.

Les valeurs de la social-démocratie n'ont elles-mêmes pas complètement résisté à la crise. Le socialisme d'aujourd'hui ne peut pas se limiter à une doctrine de la redistribution, même s'il doit bien entendu s'en préoccuper.

Les Socialistes acceptent le marché. Mais ils sont en recherche d'un système qui, en permanence, corrige les inégalités nées de son fonctionnement. Nous avons tracé cette perspective, en définissant la société d'économie mixte. Il nous reste à prolonger notre réflexion. Nous en avons esquissé la méthode lors de la réforme de notre déclaration de principes.

Que signifie une société plus égalitaire ? Entendons-nous bien, les Socialistes ne sont pas pour une société égalitariste ou uniforme. Ils luttent pour une société solidaire qui assure à chacun l'égalité des chances.

Ce qu'ils combattent c'est l'injustice qui se développe au travers des inégalités structurelles de notre société.

La politique de lutte contre les inégalités est affaire de priorité. A qui aujourd'hui devons-nous prioritairement prêter attention ? Dans la France des années 80, les inégalités se sont déplacées.

Les fonctionnaires et les employés des services, notamment, ont subi le coût social de la politique de rigueur. De plus, accédants à la propriété comme la majorité des Français, ils voient, du fait de la désinflation, se réduire leurs chances de se constituer un patrimoine ou souffrent pour payer des traites des biens qu'ils ont acquis.

Ainsi, en privilégiant la solidarité avec les plus démunis, nous avons involontairement déclenché une attente de la classe moyenne. Car entre les plus riches qui sont une infime minorité et les plus pauvres qui représentent aussi une minorité aux marges de la société, cette immense classe moyenne n'a vu venir aucune amélioration substantielle de sa situation. Elle a bien mesuré l'enrichissement d'un petit nombre, elle a parfaitement compris les efforts entrepris contre l'exclusion et la misère. Mais elle a aussi éprouvé un certain sentiment d'abandon. Et c'est pourquoi elle manifeste actuellement son impatience, et parfois ses frustrations.

C'est à eux aussi que doit désormais s'adresser la nouvelle étape sociale. Cette nouvelle étape, revendiquée par les socialistes, - je l'exprimais comme Premier Secrétaire en août dernier-, soutenue par le Président de la République, doit maintenant être appliquée par le Premier Ministre.

Et en réclamant avec force cette nouvelle étape sociale, nous n'ignorons en rien les efforts accomplis par le gouvernement de Michel Rocard, que nous soutenons.

En effet l'action en faveur des plus démunis a reçu un puissant soutien grâce à l'instauration du revenu minimum d'insertion.

Ne négligeons pas la portée de cette grande réforme, qui a permis non seulement de répondre à la situation d'urgence, mais aussi de redonner confiance à des centaines de milliers d'exclus de notre société.

Le rétablissement de l'impôt sur la fortune a permis de financer partiellement cette grande action de solidarité. Ce n'était que justice dans la mesure où l'aggravation des inégalités se mesure à l'écart entre les plus riches, sans cesse plus riches, et les plus pauvres, dont la situation est devenue plus précaire.

C'est d'ailleurs avec satisfaction que nous avons pris connaissance d'une évolution moins inégale du pouvoir d'achat depuis 1987.

Enfin de grands projets ont vu le jour dont les résultats viennent progressivement s'inscrire dans le paysage de la société française : le plan pour les universités, la modernisation du service public, la révision de la grille de la fonction publique, l'action en faveur du logement social, les mesures bénéficiant aux ménages les plus endettés.

Ces réformes feront connaître leurs effets à moyen terme. Mais elles existent, elles pèseront au moment du bilan final, et elles prendront une part décisive à la réalisation de nos objectifs. Mais il faut désormais aller au-delà et faire passer dans les faits toute une série de réformes qui fondent la nouvelle étape sociale dont nous discutons maintenant. Cela est affaire de volonté politique. Nous l'avons.

Cette volonté doit s'exprimer dans cinq directions : la lutte contre le chômage ; l'évolution des bas salaires ; la démocratie dans l'entreprise ; la lutte contre l'enrichissement sans cause ; l'école et le logement.

*

*

*

Première direction : la lutte contre le chômage

La lutte contre le chômage. Elle est, elle reste notre première priorité. Même si cela reste encore insuffisamment perçu par l'opinion, il faut souligner qu'en matière de création d'emplois, le gouvernement a marqué des points décisifs: plus de 600 000 emplois créés en deux ans. Il s'agit de faire en sorte que des emplois nouveaux soient créés en plus grand nombre, au delà de ceux que génère la croissance.

Il est pour cela indispensable de relancer une nouvelle fois le dossier de la réduction et de la réorganisation de la durée du travail. Un premier train de mesures a été défini lors de l'adoption du plan emploi de septembre 1989. Je souhaite que le gouvernement puisse nous en donner prochainement un bilan d'application. Mais il faut aller au-delà. Je suis persuadé que la voie suivie par les métallurgistes allemands est la bonne. Le développement de l'automatisation débouchera nécessairement sur une réduction progressive de la durée du travail.

C'est une tendance historique à l'oeuvre depuis la première révolution industrielle. Le processus va même s'accélérer au rythme des différents stades de la révolution informatique.

Au lieu d'attendre que cette évolution se produise, pourquoi ne pas d'ores et déjà la préparer au sein des entreprises, par une négociation de fond, qui associe la réduction de la durée du travail, la révision des rythmes de travail et la modernisation du processus de production, sans oublier bien entendu la formation.

Le XXIème siècle, c'est déjà demain. Je pense que le gouvernement devrait veiller à ce que les aides aux entreprises qui prennent des initiatives courageuses soient réellement mobilisées, et le cas échéant, renforcées.

Il nous faut aussi nous interroger sur l'effet de la baisse du coût du travail prévue dans les plans pour l'emploi, par rapport à l'objectif d'augmenter les embauches.

Il ne s'agit évidemment pas de subventionner les entreprises pour des recrutements qu'elles auraient de toute façon faits un jour ou l'autre, mais de les inciter à créer des emplois réellement nouveaux.

Dans la perspective du prochain plan pour l'emploi, il serait judicieux que le gouvernement dresse le bilan des mesures existantes et nous dise lesquelles ont été les plus efficaces et si certaines ne mériteraient pas d'être revues.

Deuxième direction : l'évolution des bas salaires.

C'est un grand débat et d'actualité. Le gouvernement a initié un effort substantiel en faveur des bas salaires dans la fonction publique. La clause de revoyure a créé les difficultés que vous connaissez. Et j'espère que le dialogue social va reprendre dans le secteur public.

Dans le secteur privé, les chefs d'entreprises sont directement responsables de l'amélioration des bas salaires. Ils ne peuvent pas se sentir exonérés de cette exigence. Et s'il le faut, nous le leur rappellerons.

C'est le message que le Président de la République a voulu délivrer, en appelant le CNPF à ouvrir des négociations de branche sur l'évolution des bas et moyens salaires.

Au fond, le discours que nous devons tenir à l'égard du patronat est extrêmement simple : "il ne tient qu'à vous que le SMIC, que vous semblez redouter, voit son rôle évoluer. Il suffit pour cela que vous preniez en charge vous-même un dialogue indispensable avec les organisations syndicales, afin d'offrir des perspectives de carrière au personnel de vos entreprises".

Le Bureau Exécutif de notre Parti a souhaité que, le 1er Juillet prochain, un coup de pouce soit donné à la hausse du SMIC. Mais cela ne suffira pas.

Un système dans lequel des centaines de milliers de travailleurs doivent compter sur un décret pour que leur situation s'améliore un peu, n'est pas un bon système.

Il faut donc donner toutes ses chances à la négociation, au besoin par des mesures incitatives.

Le groupe socialiste déposera une proposition de loi visant à redéfinir le SMIC dans le Code du Travail. En effet, trop de salariés ne peuvent toucher le SMIC qu'au moyen de primes s'ajoutant à leur salaire de base .

Mais surtout, les négociations de branches qui vont s'ouvrir devront englober amélioration des rémunérations et développement des qualifications sur l'ensemble des carrières ouvrières, car une augmentation substantielle des bas salaires ne peut conduire à l'écrasement de la pyramide professionnelle des rémunérations.

Troisième direction : la démocratie salariale

Nous devons aussi porter toute notre attention à ce que j'appellerai la **démocratie salariale**. L'économie française s'est beaucoup renforcée, depuis que nous sommes en charge des affaires du pays. Les entreprises se sont modernisées, l'investissement continue actuellement sur sa lancée.

Des industries anciennes, comme la sidérurgie que nous avons nationalisée en 1982, ont vocation à être désormais des industries de demain.

Pourtant, si la modernisation économique a beaucoup progressé, la modernisation sociale est trop souvent restée en panne.

Il y a même un contraste saisissant entre le bond en avant technologique et l'archaïsme encore trop répandu dans les méthodes de gestion des entreprises.

A écouter certains discours patronaux, l'entreprise n'aurait pas à se soucier de la réduction des inégalités. Comme si elle était seulement un lieu de production de richesses, sans prendre garde au fait qu'elle n'est rien en dehors des hommes qui les produisent.

Je veux affirmer ici une conviction. Dans l'entreprise de demain, rien ne sera possible sans conciliation entre l'efficacité économique et la justice sociale. Les lois Auroux doivent être mieux appliquées et elles attendent une suite, Monsieur le Premier Ministre !

Quatrième direction : la lutte contre l'enrichissement sans cause

La politique sociale est impuissante, si elle ne s'accompagne pas de mesures concrètes contre **l'enrichissement sans cause**. Entre 1988 et 1989, le prix de l'immobilier ancien à Paris a augmenté de 24%, la moyenne des cours de Bourse de 30%. Face à de tels chiffres, nous n'en sommes plus à nous demander si une taxation plus sévère des formes les plus exorbitantes d'un capitalisme de rentier, est ou non justifiée.

L'effort de solidarité doit être également réparti, et le rapport Hollande contient des pistes que nous devons examiner avec la plus grande attention. Pendant les années de crise, nous sommes restés fidèles à cette ligne de conduite. Pendant les années de croissance que nous traversons, nous ne devons point y déroger.

Cinquième direction : le logement et l'école

En matière d'éducation nationale le gouvernement fait des efforts sans précédents. Leur effet ne se fera sentir qu'au bout de plusieurs années, soyons-en conscients. Ils doivent donc s'accompagner d'une mobilisation des énergies pour affronter les handicaps, notamment dans les domaines de la vie quotidienne.

Le logement est, avec l'école, le lieu principal de reproduction des inégalités. Il n'est pas possible de laisser la seule loi du marché gouverner la ville. Sauf à accepter une sorte d'apartheid mou, avec des quartiers de notables, des quartiers de chômeurs, des quartiers de cadres, etc... Gardons présent à l'esprit le contre-exemple navrant que constitue le spectacle des villes américaines.

L'action en faveur du logement est d'ores et déjà l'un des éléments les plus positifs de l'action gouvernementale depuis deux ans. Je veux souligner que nous nous réjouissons qu'en application de la loi du 6 Juillet 1989, le décret limitant les hausses de loyers en région parisienne vienne d'être reconduit cette année. Oui, il est nécessaire de poser des bornes face à la spéculation.

Le droit au logement est désormais inscrit dans la loi. Il faut lui donner sa dimension concrète. Le groupe parlementaire pour sa part, y contribuera en déposant dès l'automne une proposition de loi permettant de constituer grâce à un droit de préemption mieux affirmé, des réserves foncières.

Au-delà du problème douloureux des sans-abris, à qui il faut d'urgence trouver un toit, il faut continuer à construire des logements neufs, tout en intensifiant l'effort pour l'entretien des logements actuels.

La France récolte aujourd'hui les fruits de la politique économique courageuse engagée en 1982 et que les gouvernements socialistes successifs ont poursuivie. La croissance est repartie sur des bases saines, l'investissement a redémarré, qu'il s'agisse de l'équipement, mais aussi de l'innovation sur des produits ou des procédés de demain. L'inflation est maîtrisée, le chômage commence à reculer. La France, il faut l'affirmer avec force, est aujourd'hui dans le peloton de tête des nations industrialisées.

Il reste que notre mutation n'est pas achevée. Il faudra durablement privilégier l'effort d'investissement, de formation, de recherche. Nous devons être capables de viser une croissance forte, et un équilibre de nos comptes extérieurs, ce qui n'est pas encore le cas. Mais nous ne sommes plus dans le même contexte qu'en 1983. Nous retrouvons progressivement des marges qui doivent être affectées à ces priorités et à un partage équitable des fruits de la croissance. L'affectation des gains de productivité doit profiter davantage aux salariés.

Il ne s'agit pas de changer de cap, mais de redonner l'espoir, en montrant que d'ici 1993 des progrès importants, maîtrisés dans le temps, peuvent être accomplis.

Dire que rien n'est possible à terme pour des raisons économiques et à cause du marché intérieur européen c'est s'exposer au risque d'une réaction brutale qui remettrait en cause tous ces acquis.

D'ailleurs l'Europe doit devenir une Europe sociale. Le Traité de Rome doit être renégocié pour s'ouvrir au social et le Conseil des Ministres doit, entre autres, abandonner la règle de l'unanimité en ce domaine.

Il reste à chercher ce que nous pouvons faire pour élargir nos marges de manoeuvre dans le cadre d'une politique économique inchangée. Notre action doit à mon sens porter dans deux directions.

Lorsqu'à la fin de l'année dernière je vous ai invités à engager un débat sur nos **dépenses militaires**, je ne m'attendais pas à connaître une aussi rapide répercussion dans le Parti, et naturellement à ce que l'histoire avance aussi rapidement.

Et pourtant, la cause du désarmement accomplit chaque semaine de grands pas en avant. Alors, en disant cela, je ne prétends pas que notre budget de la défense peut connaître, dès cette année, une diminution autre que symbolique. Mais gardons-nous au moins de cette attitude frileuse qui revient à nier l'évidence, à savoir que les budgets militaires de tous les grands pays de l'Est et de l'Ouest vont tôt ou tard connaître des diminutions sensibles. Si tous les autres suivent le même chemin, serons-nous les seuls à faire exception ? Ce serait quand même absurde !

La seconde direction qu'il faut suivre, c'est la **réforme du financement de la protection sociale**.

Je suis favorable à l'instauration d'une contribution sociale de solidarité. Mais, si celle-ci a des vertus, par exemple d'imposer l'ensemble des revenus, ceux du travail et ceux du capital, elle ne les a pas toutes pour autant, chacun en conviendra.

L'essentiel c'est de commencer par définir clairement les objectifs. Pour ma part, il y en a deux qui doivent primer : la justice sociale d'une part, le besoin de financement de la Sécurité Sociale d'autre part. Il est d'ailleurs bien clair que ces deux objectifs sont étroitement liés, car un déficit reporte nécessairement la charge sur les ménages et crée par conséquent des inégalités.

Sur le besoin de financement, je crois nécessaire d'éviter les débats stériles.

Oui, la réforme est nécessaire pour maîtriser l'évolution des dépenses de santé et d'assurance vieillesse, mais si nous voulons que ces réformes soient acceptées, elles doivent être elles-mêmes socialement justes. Ce qui veut dire que si elles ne peuvent être appliquées que progressivement, elles doivent être décidées rapidement.

Il faut donc du temps. Et durant ce temps, le besoin de financement subsistera. Songeons que les Américains, les Britanniques, les Allemands, les Espagnols, ont étalé sur vingt ans ou même davantage, la réforme de leurs régimes de retraites.

Constater qu'un besoin de financement existe autant qu'un besoin de réforme, c'est observer que la nouvelle contribution sociale ne peut se substituer intégralement aux cotisations existantes.

Il n'y a nul besoin d'être un expert averti pour comprendre que, par nature, une substitution intégrale ne rapporterait pas un franc de plus à la Sécurité Sociale et ne contribuerait par conséquent en rien à son besoin de financement.

Quant à la justice sociale, elle est notre objectif avec la création de la contribution sociale tout comme elle doit être un impératif dans les réformes à accomplir pour maîtriser l'évolution des dépenses sociales. Dans les deux cas, il ne suffit pas de reconnaître qu'il y a un effort à faire, il faut aussi déterminer qui doit le supporter.

Dans l'immédiat, cet objectif doit se traduire par une stabilisation - voire une baisse - des prélèvements supportés par les revenus bas et moyens, tout comme il est indispensable que le financement ne soit pas assuré par les seuls revenus du travail.

Sur ces deux points, la position des Socialistes est d'ailleurs constante. L'instauration d'un prélèvement exceptionnel sur le revenu que j'avais décidée en 1983 avec Pierre Bérégovoy et Jacques Delors allait dans ce sens. Et jamais depuis lors le prélèvement de 1% sur les revenus du capital au profit de la Sécurité Sociale n'a été remis en cause.

Lors de notre Congrès de Lille, nous avons clairement opté pour un prélèvement sur tous les types de revenus, mais naturellement pas sur tous les niveaux de revenus.

On envisage donc aujourd'hui de moduler cet effort, en particulier en supprimant, en contrepartie de la création de la contribution sociale, des cotisations qui pèsent sur les bas salaires. C'est effectivement une voie qu'il paraît bon de retenir.

*

*

*

Mes chers camarades, le progrès social n'est pas nécessairement domaine de consensus. Au contraire, contradictions, jeux d'intérêts, rapports de force, s'entrecroisent et s'exacerbent au sein de la société civile. Il est naturel que le débat politique en soit le reflet. Même si nous devons rechercher autour de ces questions le plus large rassemblement possible.

Sans doute conviendra-t-il au cours de nos travaux de nous interroger sur la structuration même du dialogue social dans notre pays.

Je n'entretiens aucune illusion sur les possibilités de surmonter à brève échéance ce qu'il faut bien appeler le handicap historique du monde du travail en France, notamment la faiblesse et la division de son mouvement syndical.

Des syndicats renforcés, une vie associative plus développée, des liens plus étroits avec les formations politiques, autant d'atouts que nous devrions rechercher amplement.

Si le progrès social est par nature domaine d'affrontement, il doit être en revanche domaine de clarté politique. Notre devoir est de dire aux Français que tout n'est pas possible. Il est aussi de leur dire clairement ce qui l'est.

Je souhaite que la nouvelle étape sociale déjà engagée soit rythmée de quelques engagements précis, réalistes et chiffrés.

J'estime que nous devrions sur cette base, dans le cadre du dialogue qui s'engagera tout à l'heure avec le gouvernement, nous mettre d'accord sur des objectifs. Car dans ce domaine nous n'avons pas seulement obligation de moyen, mais aussi de résultat.

Depuis dix ans, mes chers camarades, les Français ont vu se succéder à un rythme presque sans précédent, des réformes essentielles auxquelles ils adhèrent. Ils ont aussi subi le choc de la crise économique. Ils s'interrogent maintenant sur la période qui s'ouvre, marquée par des évolutions politiques inachevées, et pour beaucoup inattendues.

Dans ces évolutions ils voient pour l'essentiel des mutations. Mais ils s'interrogent sur leur sens. Il tient à nous de faire en sorte que cet ensemble de mutations forme une architecture de progrès.

C'est le sens de la démarche qui s'engage et à laquelle le Parti Socialiste vous convie maintenant.

Je vous souhaite un bon travail.

CANALISER, DISENT-ILS

Avec une quinzaine de ministres et des invités triés sur le volet, la direction du PS organise dimanche à Paris une rencontre de plus sur les inégalités en France

Dimanche soir, sur Europe 1, Raymond Barre n'a rien trouvé à redire sur la politique menée par Michel Rocard et François Mitterrand

JEAN-JACK QUEYRANNE et Gérard Collomb ont présenté hier, lors d'un point de presse, les « rencontres socialistes du 17 juin 1990 ». Il s'agit d'une réunion de famille à laquelle sont conviés des dirigeants socialistes, des parlementaires socialistes, des maires socialistes de grandes villes, des responsables fédéraux du PS, des responsables des commissions de travail du PS, une quinzaine de ministres, des syndicalistes socialistes qui militent à la Fen, à la CFDT ou à la FCPE. Tout ce monde se donne pour ambition de « réussir la nouvelle étape sociale et de concrétiser l'annonce du congrès de Rennes », a cru devoir préciser Gérard Collomb.

Selon ce secrétaire national adjoint, il s'agit dimanche de « diagnostiquer ce qui fait l'attente du pays », lequel exprime un « sentiment diffus » d'insatisfaction. Quand le diagnostic sera établi, il s'agira de « fixer les lignes de forces pour donner réponse aux aspirations. Ce sera la première étape de l'élaboration du projet socialiste. Dans l'actuel malaise diffus, il nous semble qu'il y a une sorte de besoin de repérage et que les réformes sociales ne sont pas forcément identifiables », a poursuivi Gérard Collomb, dans un maniement caractéristique de la langue de bois.

Citant « Vendredi », l'hebdomadaire du PS, qui rappelle que le bureau exécutif s'est prononcé pour une « augmentation significative du Smic », nous lui avons demandé quel était le niveau souhaitable de cette augmentation. Il nous a répondu qu'il n'appartenait pas à la direction du PS de donner le chiffre, que Michel Rocard en dirait sans doute plus dimanche, que la négociation va s'engager avec le patronat sur les bas salaires et que « la bonne méthode consiste à ne pas traiter le Smic de manière isolée. Il n'existe pas chez nous de

carrière ouvrière. Souvent, il n'y pas d'évolution de carrière pour les ouvriers en dehors de la prime d'ancienneté. La négociation doit introduire des éléments d'évolution », a précisé le dirigeant socialiste.

Nous lui avons alors demandé comment on pouvait concilier l'évolution des carrières ouvrières avec la généralisation de la précarité. Par goût de la précision, nous avons cité le cas d'une jeune ouvrière de Gironde : elle était conductrice de machine hautement qualifiée dans une chocolaterie. Elle gagnait 5.200 francs net par mois avant d'être licenciée à la faveur d'une prétendue réduction d'effectifs qui servit de prétexte pour préparer des embauches des précaires en profitant des avantages gouvernementaux sur la réduction des charges. Elle a été reprise sur le même poste trois ans plus tard, en contrat à durée déterminée avec 1.000 francs de moins.

Désarçonnés, Gérard Collomb et Jean-Jack Queyranne ont prétendu que la nouvelle réglementation du travail précaire était de nature à empêcher de tels abus. De fait, un abîme sépare désormais chaque phrase à connotation sociale prononcée par les dirigeants du PS et la politique antisociale qu'ils mènent au gouvernement avec une partie de la droite. Le dossier que « Vendredi » consacre aux inégalités constate d'ailleurs que, de manière générale, « la formation va aux formés », que la « course aux heures supplémentaires » sert à « boucler les fins de mois », que « la moitié des salariés du privé gagne aujourd'hui moins de 7.000 francs par mois » et que « les pouvoirs publics tentent de canaliser le plus possible cette montée du mécontentement salarial... »

Ca-na-li-ser, le mot est lâché. C'est pour canaliser le mécontentement des



Liberté 18 juin 90